



Desistement d' Avocat ne voulant plus assurer la défense

Par **lainlain2**, le **30/05/2013** à **22:00**

[fluo]bonjour[/fluo]

Après avoir relancer plusieurs fois par mail et téléphone mon avocat sur l'avancement de mon affaire, et suite a mon dernier mail rédigé pour le secouer mais sans injure, il m'écrit par mail ne plus vouloir assurer ma défense alors qu'il a encaissé l'acompte demandé

Quelle procédure permettant d'obtenir le remboursement de l'acompte alors que la rupture est de son fait

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chris_ldv**, le **02/01/2014** à **15:18**

Bonjour,

Contactez l'ordre des avocats afin de leur faire part de vos reproches vis à vis d'un de leurs membres.

Cordialement,